

Comment éliminer mes déchets ?

Respecter ces règles est indispensable pour prévenir la transmission du virus.



- Vos déchets sont à éliminer dans votre poubelle qui sera munie d'un sac de taille adaptée ;

- La poubelle doit être vidée régulièrement



- Le sac doit être fermé avant de quitter votre espace et déposé dans les conteneurs prévus en respectant les filières de tri

- Un geste d'hygiène des mains doit être effectué après avoir manipulé les déchets



Ces recommandations, élaborées sur la base des connaissances disponibles à la date de publication de cet avis, peuvent évoluer en fonction de l'actualisation des connaissances et des données épidémiologiques.



CELLULE DE CRISE — COVID-19
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Ministère de la santé et de la prévention
Direction de la santé

FT50 - communication 21/05/2020 V1